



AGRESSION A L'ISOLEMENT

BIS REPETITA

Ce jour à l'isolement le détenu W, à l'ouverture des portes,, autorisé à sortir sa poubelle, au retour il a demandé en s'adressant directement au premier surveillant son transfert immédiat dans les deux heures et a ensuite assené des coups de poing au visage du surveillant de la brigade QI/QD.

Les collègues de la brigade ont su faire preuve d'un professionnalisme exemplaire afin de maîtriser l'individu.

Dans l'intervention, le premier surveillant et un autre agent ont été blessé au genou.

Les trois collègues ont été conduits à l'hôpital afin d'évaluer leurs blessures. A l'issu ils iront déposer plainte.

Le bureau local **FO justice** tient à signaler que ce détenu avait déjà fait parler de lui et devait être transféré ; mais une décision contraire a été prise par des biens pensant.

FO demande le transfert immédiat de ce détenu. La sanction doit être à la hauteur de l'agression.

FO ne comprend toujours pas, comment avons-nous pu laisser une maison centrale avec ce type de profil sans quartier disciplinaire.

Stop à l'impunité.

Pour le Bureau Local et tous ses adhérents.

SLP **FO Justice Saint Maur**
Le : 08.05..2024

